# Avis de Demande de Renseignements et de Prix (ADRP) Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE) Référence de la DRP : S DPAL 73816

Avis nº : 435 / 23 / SBEE / DG / PRMP – DPAL - DSI/DCMEDDSP du 03 11 2023

Objet: ACQUISITION DES IMPRIMÉS DE FACTURES D'ÉLECTRICITE FORMAT A4 AU PROFIT DE LA SBEE PAR LA TECHNIQUE D'ACCORD – CADRE À BONS DE COMMANDES SUR UN (01) AN (RELANCE)

- Cet Avis de Demande de Renseignements et de Prix (ADRP) fait suite au Plan de passation des marchés publics de la Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE) publié sur le portail web des marchés publics le 22 août 2023.
- 2. La SBEE a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget, exercice 2023, des fonds du budget Autonome, afin de financer son fonctionnement, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à l'ACQUISITION DES IMPRIMÉS DE FACTURES D'ÉLECTRICITE FORMAT A4 AU PROFIT DE LA SBEE PAR LA TECHNIQUE D'ACCORD CADRE À BONS DE COMMANDES SUR UN (01) AN.
- 3. La SBEE sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats répondant aux qualifications requises pour l'Acquisition des imprimés de factures d'électricité Format A4 au profit de la SBEE par la technique d'accord cadre à bons de commandes sur un (01) an.

La procédure du présent avis de Demande de Renseignement et de Prix (DRP) aboutira à un accord cadre. Cet accord cadre est mono attributaire et sera exécuté par bon de commandes successifs. La durée maximum d'exécution de cet accord cadre est d'un (01) an à compter de la date mentionnée dans l'ordre de service de démarrage pour la livraison des fournitures. Le délai de livraison de chaque bon de commande ne saurait excéder trente (30) jours.

Chaque bon de commande sera livré au magasin central de la SBEE sis à Akpakpa.

Tout soumissionnaire qui proposera un délai contractuel supérieur à celui recommandé par le dossier de Demande de Renseignement et de Prix (DRP) verra purement et simplement son offre écartée du processus d'attribution du marché

Des variantes ne seront pas prises en compte.

NB:

Il n'y aura pas d'avance de démarrage. Cependant, le paiement se fera au fur et à mesure de l'exécution de chaque bon de commande

4. Les exigences en matière de qualification sont :

## a. Pour les anciennes entreprises

Capacité technique:

- Être une Société ou un Établissement spécialisé dans l'imprimerie prouvé par le Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) ou les statuts;
- Le soumissionnaire justifiera des performances techniques des prestations réalisées portant sur la fourniture de produits d'imprimerie appuyées par des attestations de bonne fin d'exécution légalisées délivrées par des Structures étatiques et des Structures privées avérées avec un montant minimum de trente millions (30.000.000) de francs CFA, en prouvant, documentation à l'appui, qu'il a exécuté en tant que fournisseur principal, au moins deux (02) marchés portant sur la fourniture de produits d'imprimerie au cours des trois (03) dernières années (2020, 2021 et 2022) et de l'année en cours. A cet effet, le soumissionnaire doit joindre à son offre la copie de toutes preuves (attestation de bonnes fins d'exécution ou procès-verbaux de réception légalisé + page de garde et de signature du contrat en copie simple) montrant qu'il a exécuté lesdits marchés.

Capacité financière :

- Avoir réalisé au cours des années 2020, 2021 et 2022 un chiffre d'affaires annuel moyen au moins égal à une fois le montant de l'offre, justifié par les extraits des états financiers des années concernées, portant la mention de la Direction Générale des Impôts (DGI) et certifiés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés (OECCA) du Bénin;
- Avoir accès à des financements tels que les avoirs liquides ou des lignes de crédit d'un montant au moins égal à trente pour cent (30 %) du montant de l'offre, attestés par des déclarations appropriées de banques ou établissements financiers habilités.

Le montant doit être inscrit en chiffres et en lettres sur l'attestation de capacité financière.

b. Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence

# Capacité technique:

- Être une Société ou un Établissement spécialisé dans l'**imprimerie** prouvé par le Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) ou les statuts ;
- Fournir la liste des qualifications et des références professionnelles de trois (03) personnels clés dont :
  - Un (01) imprimeur disposant d'un diplôme de fin de formation en imprimerie avec dix (10) ans d'expérience
  - Un (01) conducteur de machine disposant d'un diplôme de fin de formation, avec dix (10) ans d'expérience
  - Un (01) graphiste designer disposant d'un diplôme de fin de formation avec cinq (05) ans d'expérience

## Capacité financière :

BONALANG

- Avoir accès à des financements tels que les avoirs liquides ou des lignes de crédit d'un montant au moins égal à trente pour cent (30 %) du montant de l'offre, attestés par des déclarations appropriées de banques ou établissements financiers habilités. Le montant doit être inscrit en chiffres et en lettres sur l'attestation de capacité financière.

- Fournir une attestation d'assurance des risques professionnels à hauteur d'un montant au moins égal à une fois le montant de l'offre et en cours de validité;
- Fournir en lieu et place du chiffre d'affaire moyen justifié par les états financiers des trois dernières années, les bilans d'ouverture et les états financiers de leurs années d'existence

Voir le document de demande de renseignements et de prix pour les informations détaillées.

- 5. La durée maximum d'exécution de cet accord cadre est d'un (01) an à compter de la date mentionnée dans l'ordre de service de démarrage pour la livraison des fournitures
- 6. La participation à cette demande de renseignements et de prix telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier de Demande de renseignements et de prix et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.
- 7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de la SBEE; Email: info prmp@sbee.bj et prendre connaissance des documents de la demande de renseignements et de prix au Secrétariat permanent des marchés publics, bureau 201 de la Direction Générale de la SBEE, en face de la préfecture du Littoral, immeuble contigu à celui de ORABANK, tous les jours ouvrables de huit (08) heures 00 minute à douze (12) heures 00 minutes et de treize (13) heures 00 minute à heures 00 dix-sept (17)minutes. partir du 03 novembre 2023.
- 8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet de demande renseignements et de prix à compter du \_\_\_\_\_\_\_. Le dossier de demande de renseignements et de prix en version papier ou en version

électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au Secrétariat permanent des marchés publics, bureau 201 de la Direction Générale de la SBEE, en face de la préfecture du Littoral, immeuble contigu à celui de ORABANK.

Le dossier de demande de renseignements et de prix sera adressé aux candidats à leurs frais par courriel. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge<sup>1</sup> établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de régulation des marchés publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques bien reliés à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, une enveloppe contenant les exemplaires d'imprimés le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP), bureau 201 de la Direction Générale de la SBEE, en face de la préfecture du Littoral, immeuble contigu à celui de ORABANK, tous les jours ouvrables de huit (08) heures 00 minute à douze (12) heures 00 minutes et de treize (13) heures 00 minute à dix-sept (17) heures 00, au plus tard le Atrovolute 2023 à dix (10) heures 00 minute, contre récépissé.

Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : bureau 116 situé au 1er étage du bâtiment de la Direction Générale de la SBEE, le même jour à partir de dix (10) heures trente (30) minutes.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Ce modèle de fiche de retrait/récépissé est téléchargeable sur le site web de l'ARMP consultable à l'adresse www.armp.bj

11. Les candidats devront se rapprocher de la Direction Régionale du Littoral 1 sise à Ganhi pour tester leurs imprimés avant le dépôt des offres

#### NB:

- Le défaut de présentation des offres suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire ;
- Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.
- 12. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de quatre cent cinquante-sept mille six cent vingt-sept (457.627) francs CFA.

En ce qui concerne les micro, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de la DRP.

13. Les offres seront valides pour une période de trente (30) jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres indiquée ci-dessus.

Cotonou le 03 novembre 2023

La Personne Responsable des Marchés Publics pi,

Nestor HOUAGA

